

Mais que se passe-t-il dans les services de la ville ?

Un courrier du maire adressé aux agents de la ville annonce un audit réalisé par un cabinet de consultants sur l'organisation et le fonctionnement des services municipaux. Le maire nous avait annoncé lors du conseil d'octobre la mise en place d'une nouvelle méthode de travail qui doit permettre de clarifier les relations entre les élus et les services. Cela faisait suite à notre interpellation sur le malaise que connaissent des agents de la ville, lié à des incompréhensions, des sentiments d'injustice ou un manque de reconnaissance. La crise sanitaire, la mise en place tardive de la majorité, les départs imposés ou non de piliers dans les organigrammes, une mutualisation ratée du service informatique, les burn-out, les tensions et l'audit constituent un cocktail explosif.

D'autant qu'il est annoncé, dans le cadre de la préparation d'un budget sous pression, de ne pas procéder à des recrutements supplémentaires, à ne pas remplacer systématiquement les absences ou les départs et à rechercher une diminution des vacataires ponctuels et des heures supplémentaires afin de conserver le même niveau de dépenses sur le personnel.

Pour tout vous dire, nous sommes inquiets. Il est fait mention de mutualisation des moyens humains. En règle générale, cette notion vise le plus souvent à remplacer la qualification d'un poste par l'aptitude à réaliser une tâche. La réorganisation des services et le travail en mode projet sont des pistes d'adaptation avancées. Là encore, le succès de cette méthode de travail ne peut être garantie que par des personnels formés, qualifiés avec des moyens matériels adaptés et soumis à un rôle et à une mission précise. De fait, le recours à des contractuels pourrait devenir la norme engendrant potentiellement des postes précaires et des dissensions au détriment de la valorisation de titulaires. L'appel à des consultants extérieurs n'est pas le meilleur des signaux, si on s'en réfère au choix du cabinet McKinsey pour la stratégie vaccinale du gouvernement.

Nous souhaitons vivement que cette étape débouche sur un cadre de travail serein pour servir au mieux les usagers de notre commune.

Le point d'indice qui est utilisé pour calculer le salaire brut des agents est quasi gelé depuis plus de 10 ans par les gouvernements qui se sont succédés. La considération des agents qui s'investissent, attachés aux services publics, passe aussi par une augmentation de leur traitement.